



## **Position de l'AIRE A propos des « jeunes dits incasables »**

L'AIRE s'inquiète de la banalisation actuelle, du terme « INCASABLE » qui ne se rapporte à aucune catégorie clinique.

Pour l'AIRE, l'emploi de ce terme vient ajouter aux risques de stigmatisation d'enfants et adolescents dont les troubles nécessitent déjà un regard décalé des schémas institutionnels habituels. La mission des professionnels de l'enseignement, de l'éducation et du soin, n'est pas de leur trouver « une case », mais de les accompagner dans la découverte et la construction d'une place en tant qu'individu et en tant que citoyen.

Lorsque les structures institutionnelles sont insuffisantes pour répondre à la singularité, l'expérience nous montre que le cœur du dispositif ne peut pas être une organisation figée à laquelle devraient impérativement s'adapter les enfants ou les adolescents. Il faut penser pour eux des dispositifs institutionnels ou interinstitutionnels transversaux dont les coordonnées prennent en compte leur monde subjectif.

C'est en référence à cette dynamique créative, valorisant les coopérations et le travail à plusieurs que pourront se concevoir des pratiques, des solutions originales décloisonnées plutôt que le « formatage » et l'adaptation à des « cases ».

Les ITEP peuvent être amenés à prendre en compte, tout ou partie de projets personnalisés concernant les sujets en situation particulièrement complexe, dès lors qu'ils sont engagés dans un processus handicapant, du fait de leurs difficultés psychologiques.

La circulaire du 14 mai 2007, relative aux ITEP, précise qu'il s'agit « *d'amener l'enfant ou le jeune concerné, à un travail d'élaboration psychique en accompagnant son développement singulier au moyen d'une intervention interdisciplinaire qui prenne en compte la nature des troubles psychologiques et leur dynamique évolutive... ».*

Les ITEP sont passés du concept de rééducation à celui de soin, l'AIRE ne peut accepter l'utilisation de termes qui n'illustrent pas cette évolution.

Le Conseil d'Administration de  
l'AIRE